

MOTOCROSS

SOLO / SIDE-CAR / QUAD



RÈGLEMENT PARTICULIER

Moto-Club CUSSAC MOTO CLUB
 N° d'affiliation 0504
 Date 14 septembre 2014
 Lieu CUSSAC
 N° d'épreuve FFM 179
 Organisateur technique CUSSAC MOTO CLUB
 Adresse 31 rue des Forges 87270 CHAPTELAT
 e-mail patricebrachet@orange.fr
 Téléphone 06.83.23.97.78



La manifestation se déroulera conformément au Code sportif de la FFM, aux Règles Techniques et de Sécurité de la discipline pratiquée et de façon générale à l'ensemble des textes réglementaires applicables à ce type de manifestation. Le présent règlement complète les conditions particulières de la manifestation.

ARTICLE 1 ASSURANCE

L'organisateur a souscrit une assurance conforme aux dispositions de l'article R331-30 du Code du sport. Cette dernière est jointe aux dossiers adressés à l'administration préfectorale et fédérale.

ARTICLE 2 OFFICIELS

Selon la réglementation en vigueur dans la Ligue, le Jury d'une compétition motocycliste peut être formé soit d'un organe collégial composé d'un Président et de deux Membres, soit d'une personne unique dénommée Arbitre.

La liste complète des officiels désignés (Directeurs de course adjoints, membres du Jury, Commissaires techniques, Chronomètres, Commissaires de piste, Commissaire environnement) peut être annexé au présent règlement.

| | | |
|---|------------------|------------------|
| Directeur de course | BONNEAU Pierre | Licence : 004408 |
| Président du Jury ou Arbitre | CHARPIN Max | Licence : 006434 |
| Membre du Jury | AUDRAN Anaïs | Licence : 143818 |
| Membre du Jury | BONNEAU Sandrine | Licence : 049093 |
| Commissaire technique responsable | FARGES Fean Marc | Licence : 009980 |
| Responsable du chronométrage | FFM | Licence : |

ARTICLE 3 CATEGORIES & ENGAGEMENTS

| Nom | Age mini | Age maxi | Cylindrée | Description |
|------|----------------|----------|--------------|---|
| Moto | 13 ans | | 125 à 500 cc | Championnat de France de motocross à l'ancienne |
| MOTO | 7 ans à 12 ans | 12 ans | 65 à 85 cc | Championnat de Ligue du Limousin |
| MOTO | 11 à 15 ans | 15 ans | 85 cc | Championnat de Ligue du Limousin |
| MOTO | 13 ans | | 125 à 500 cc | Championnat de Ligue du Limousin |
| | | | | |
| | | | | |
| | | | | |



Engagement :

Site Internet www.ffmoto.org et www.liguelimousinengagement.fr
 Contact Patrice BRACHET
 Adresse 31 rue des Forges 87270 CHAPTELAT
 Téléphone 06 83 23 97 78
 e-mail patricebrachet@orange.fr

Chronométrage :

Location de transpondeur oui non
 Tarif 10 euros
 Caution 200 euros

ARTICLE 4 CONTROLES ADMINISTRATIFS ET TECHNIQUES

a. Licences à la journée :

Des licences à la journée (LAJ) seront délivrées au tarif en vigueur aux concurrents non licenciés à la FFM désireux de participer à la manifestation : oui non

Dans le cas où les licences à la journée sont délivrées, les participants devront également présenter un certificat médical de non contre-indication à la pratique du sport motocycliste en compétition de moins d'un an.

b. Contrôles administratifs

Dans le cadre des vérifications administratives, chaque participant devra présenter sa licence FFM de la saison en cours ainsi que son CASM (ou Guidon d'Or, Argent ou Bronze selon l'âge et le niveau requis pour participer à la compétition). Les licences délivrées par une fédération nationale reconnue par la FIM ou l'UEM autre que la FFM, ne seront acceptées que sur les épreuves inscrites au calendrier de la FIM et/ou de l'UEM.

c. Contrôles techniques :

Tous les participants devront y présenter leur(s) machine(s), leur équipement (combinaison, gants, protection dorsale, dossard, botte de cuir, casque). En ce qui concerne le contrôle sonométrique des machines, les commissaires techniques disposent de la faculté d'interdire le départ à tout pilote dont le motorcycle présenterait un niveau sonore non conforme aux normes édictées par la FFM dans les Règles Techniques et de Sécurité en refusant le marquage de la machine.

Pour toute autre anomalie constatée lors de ces contrôles, le Commissaire techniques responsable doit en avertir le Directeur de course et établir puis signer, sous leur propre responsabilité, un rapport qu'il doit remettre au Jury.

et dans le règlement des championnats de France de motos classiques et historiques

ARTICLE 5 RECLAMATIONS

La réclamation devra être remise en main propre au Directeur de course sous forme écrite au maximum 30 minutes après l'annonce officielle des résultats, accompagnée d'un chèque de caution de 75 €. Dans le cas où la réclamation nécessite un démontage d'un véhicule, il faudra ajouter un chèque de caution de 75 €. Cette somme sera remboursée si la réclamation est reconnue fondée.

ARTICLE 6 MEDICALISATION DE LA MANIFESTATION

Médecin responsable médical ----- COUSTILLAS Serge

Nombre de secouristes ----- 8

Nombre d'ambulance(s) ----- 1

Hôpital le plus proche ----- ST JUNIEN(87)

Temps de trajet (en min) ----- 25 mn

ARTICLE 7 PRESENTATION DU SITE DE PRATIQUE

Le plan d'accès et le plan du site de pratique sont annexés au présent règlement.

a. Accès :

Nom du site ----- Domaine de PIEGUT

Adresse ----- 87150 cussac

GPS - Latitude (Nord) -----

GPS - Longitude (Est) -----

b. Caractéristiques :

Longueur du circuit ----- 1800 m

Largeur minimum de la piste ----- 7 m

Largeur de la grille ----- 45 m

Longueur de la ligne droite de départ ----- 80 m

Nombre de OCP* ----- 18

*Officiels Commissaires de Piste

| Capacité (Motos) | | Capacité (Quads ou Side-cars) | |
|------------------|----|-------------------------------|----|
| Essais : | 54 | Manche : | 45 |
| Essais : | | Manche : | |

Rappel : l'attestation d'assurance, les horaires prévisionnels, le plan d'accès et le plan du site doivent être annexés au règlement.

| Visa du Moto-Club | Visa de la Ligue | Visa de la FFM |
|---|---|--|
| Date : 14/08/14 | Date : 14/08/14 | Date : 14/08/14 |
|  |  | Numéro : 1410829  |

Horaires de la manifestation de moto cross à PIEGUT- CUSSAC le 14 septembre 2014

Essais libres : 12 minutes

8 h 00: NJC

8 h 15: CF Vintage

8 h 30: National 1^{er} groupe

8 h 45: CF Classic

9 h 00: National 2^{ème} groupe

9 h 15: CF Evolution & Prototypes

Essais Qualificatifs: (15 minutes)

9 h 30: NJC

9 h 45: CF Vintage

10 h 00: National 1^{er} groupe

10 h 15: CF Classic

10 h 30: National 2^{ème} groupe

10h 45: CF Evolution & Prototypes

11 h 00: 1^{ère} manche NJC (12mn + 2 tours)

11 h 20: 1^{ère} manche National 2 (15mn + 1 tours)

11 h 45: 1^{ère} manche National 1 (20 mn + 1 tour)

Pause Repas

13 h 45: 2^{ème} manche NJC (12 mn + 1 tour)

14 h 05: 1^{ère} manche CF Vintage (15 mn + 1 tour)

14 h 30: 2^{ème} manche National 2 (15mn + 1 tour)

14 h 55: 1^{ère} manche CF Classic (15 mn + 1 tour)

15 h 20: 2^{ème} manche National 1 (20 mn + 1 tour)

15 h 50: 1^{ère} manche CF Evolution & Prototypes (20 mn + 1 tour)

Pause

16 h 30: 3^{ème} manche NJC (12 mn + 1 tour)

16 h 50: 2^{ème} manche CF Vintage (15 mn + 1 tour)

17 h 15: 3^{ème} manche National 2 (15mn + 1 tour)

17 h 40: 2^{ème} manche CF Classic (15 mn + 1 tour)

18 h 05: 3^{ème} manche National 1 (20 mn + 2 tours)

18 h 30: 2^{ème} manche CF Evolution & Prototypes (20 mn + 1 tour)

